

CAHIER DES CHARGES A DESTINATION DES AUTEURS DES ARTICLES POUR L'ENCYCLOPEDIE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

L'Encyclopédie du Développement durable participe au sein de l'association 4D (Dossiers et Débats pour le Développement Durable), à la compréhension des enjeux et à la mobilisation autour du développement durable. Projet d'éducation populaire, elle se propose de diffuser à un large public les connaissances scientifiques, de promouvoir une réflexion militante et de proposer des repères pour l'action en faveur du développement durable.

Les articles qui la composent participent de l'approche transversale du développement durable. Ils permettent d'appréhender les liens entre des questions d'ordre apparemment divers (scientifique, technique, politique, économique, culturel, social, environnemental...), en évitant les cloisonnements thématiques.

Elle est librement accessible en ligne sur www.encyclopedia-dd.org

La publication de l'Encyclopédie se fait essentiellement sous forme numérique. Certains dossiers font parfois l'objet d'une publication papier.

Organisation de l'Encyclopédie du Développement Durable

Le processus éditorial de l'Encyclopédie est animé par le secrétariat d'édition¹. Chacun de ses membres établit un dialogue avec les auteurs en fonction de leurs compétences. La décision finale de publication est collective

Le secrétariat d'édition peut être amené à suggérer des compléments ou modifications au texte initial, ces demandes sont motivées. La version définitive de l'article est soumise pour accord à l'auteur avant publication.

Les auteurs cèdent leurs droits sans rémunération à l'Encyclopédie.

Format des articles

La taille des articles est de l'ordre de 4 à 15 pages word (Arial 11) – le format le plus courant se situant autour de 8 pages.

Les articles peuvent être illustrés par des encadrés, des plans, des cartes, des dessins (y compris dans certains cas des dessins humoristiques) contribuant à une certaine "aération" de l'ouvrage ; photos, illustrations et dessins sont choisis d'un commun accord entre le secrétariat d'édition et l'auteur de l'article.

Les articles comprennent un résumé, une courte biographie de l'auteur et une courte bibliographie. Quelques mots-clés sont affectés à chaque article.

En cas de publication antérieure, l'auteur doit s'assurer de l'accord du support précédent et préciser le nom de ce support et la date de publication afin que l'encyclopédie du développement durable puisse les mentionner.

¹ Le secrétariat d'édition de l'Encyclopédie du Développement Durable est actuellement composé de Liliane Duport, Françoise Gourio-Mousel, Catherine Lapierre, Jean-Claude Mast, Jean-Pierre Piéchaud, Judith Raoul-Duval, Jean-Luc Redaud, Brigitte Rousselot, Jacques Theys.